



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SAS ARIANE – Constitution de société

Référence : L021506

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 4 octobre 2023 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



ARIANE Société par actions simplifiée au capital de 282 800 euros Siège social : 9, place Henri IV, 56000 VANNES AVIS DE CONSTITUTION Par acte sous seing privé en date à VANNES du 31/07/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée – Dénomination : ARIANE – Siège : 9, place Henri IV, 56000 VANNES – Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés – Capital : 282 800 euros – Objet : La prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises ; L'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location en meublé ou non meublé, l'administration et la gérance de tous biens immobiliers, mobiliers, créances et placements tels que les valeurs mobilières, les titres, les droits sociaux, les contrats de capitalisations, et autres produits financier portant intérêt ; L'emprunt, le cautionnement simple ou hypothécaire nécessaire à la réalisation de l'objet social ; La réalisation de toutes opérations immobilières et financières, l'emploi de fonds et valeurs, la prise de participations directes ou indirectes dans toutes entreprises – Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions – Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés – Président : M Carlos ZENTENO MAYTA, demeurant Chemin des Maures 56190 NOYAL-MUZILLAC. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VANNES.

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)